Vol. XVIII. — **Saint-Boniface, Manitoba, 13 Juin 1889** — **No. 34.**

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

LA GRIVE SOLITAIRE.

Il est un barde de feuillage
Que l'homme ne peut approcher ;
Dans le fourré le plus sauvage
Il est jaloux de se cacher.

Il chante, c'est un chant de l'âme,
Un tendre soupir, un sangiot ;
De deux mots il fait sa gamme
Que l'oreille admire bientôt.

Il chante, à ses refrains célestes
Tous les autres oiseaux des bois
Suspendent leur concerts agrestes,
Si pur est l'éclat de sa voix.

Il chante quand tout fait silence,
Et nul accent ne lui répond ;
Pour la prière et la souffrance
Il porte un cœur toujours fécond

Car une indicible tristesse
Se mêle toujours à son chant,
Et l'amertume qui l'oppresse
Rend son hymne encore plus touchant.

Dans cette voix harmonieuse
S'élevant d'un nid ignoré,
J'entend la plainte douleureuse
Qui s'exale d'un cœur navré.

D'une âme cherchant la retraite,
Etrangère dans ce bas lieu,
D'une âme libre qui se jette.
Brûlante dans le sein le Dieu.

Et de la grive solitaire
Tel est le chant plein d'abandon,
C'est un motet du sanctuaire,
Un vol, une adoration..............

PENSEES.

—Toutes les séparations du temps ne sont qu'un rendez-vous pour l'éternité.

—L'approbation d'un ami est un témoignage qui remplace à chaque instant dans le cœur, à quelque degré, le bienfait de la présence.

—Une pensée aimable et douce à l'égard des autres finit par s'empreindre dans la physionomie et par lui donner un cachet qui attire tous les cœurs.

—Nous sommes d'un sang que le travail servile a pétri, que le travail servile pétrira de nouveau. Regardez dans vos mains la trace de la terre ; nous venons de la terre et nous allons à la terre.

—Qui aime sait, qui aime vit, qui aime se dévoue, qui aime est content, et une goute d'amour, mise dans la balance avec tout l'univers, l'emporterait comme la tempête ferait d'un brin de paille.

—Le pauvre croit à la richesse, et cette image regardée de loin lui fait un songe qui dore ses mauvais jours, comme ces soleils dont on ne jouit pas parce qu'ils sont perdus dans la sérénité rigoureuse de l'hiver, et qui donnent pourtant quelque idée et quelque espérance d'une suave chaleur.

PRINCIPES DE 1789.

Cette Révolution s'apprête à fêter, par des réjouissances publiques le centenaire de la déclaration des *immortels* principes de 1789. A l'entendre, c'est de cette date que part la régénération du monde, l'âge d'or de l'humanité. Les gens sensés prennent en pitié ces fanfaronnades sectaires. Pour les apprécier à leur juste valeur, nous renvoyons nos lecteurs à la vigoureuse brochure de Mgr Freppel sur la Révolution française.

Nous nous contenterons ici de donner, sur ces mêmes principes, les sentiments que S. E. le cardinal Parocchi développait dernièrement aux élèves du Séminaire français à Rome.

Voici ce remarquable document :

L'année 1888, a dit Son Eminence, a été pour l'Eglise l'année des joies et du triomphe, l'année de l'hosanna universel. En 1889, aurons-nous les tristes spectacles du Vendredi-Saint ?

En Italie, hélas ! le Vendredi-Saint viendra peut-être avant le nouvel an ; et sur les théâtres de Rome, la personne sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ sera sifflée, crucifiée de nouveau, dans un drame impie, infâme.

En France, les sectes s'agitent et veulent achever cette Révolution commencée il y a cent ans ; mais en cela la France est encore plus victime que coupable.

Nous espérons que Dieu viendra confondre et humilier les blasphémateurs et les impies ; qu'il les confonde, sans confondre et humilier la France, c'est notre désir et notre espérance.

Après l'Eglise, le cœur catholique songe d'abord à la France. Les destinées de l'Eglise et de la France paraissent unies dans le plan de Dieu. Elles marchent ensemble dans la gloire ou dans l'épreuve. Pour les peuples d'Orient, les chrétiens, c'étaient les Francs ; et si les Francs étaient humiliés, les musulmans relevaient la tête, raillaient et persécutaient les chrétiens.

Plus ou moins, dans tout l'univers, a passé le mot des Orientaux. Les chrétiens, ce sont les Francs, et plus n'est besoin d'aller en Orient pour voir les ennemis du Christ relever la tête, quand la France est humiliée.

Sans être prophète, mais prévoyant l'avenir d'après les leçons de l'histoire, nous disons avec confiance que la France gardera sa position historique et traditionnelle. Elle restera au premier rang, si elle rejette tous les restes d'erreur qui demeurent en elle, du jansénisme, du gallicanisme, du libéralisme.

Tout le poison de ces erreurs est contenu dans ces fameux psincipes de 89 ; sur ces principes, il existe une grande confusion d'idées, et les prêtres doivent s'appliquer à la faire disparaître.

Ce qu'ils ont de bon est ancien et se trouve dans l'Evangile et la tradition catholiqué.

Ce qu'ils ont de nouveau et leur appartient en propre est faux, mauvais, funeste. C'est le protestantisme porté à ses dernières conséquences, la société catholique brisée, l'individualisme établi partout ; l'homme *divisé, coupé, ne trouvant plus ni ses pieds ni sa tête.*

Qu'on ne nous accuse donc pas de rejeter la liberté et d'aimer l'autocratie, comme à Saint-Pétersbourg. Saint-Pétersbourg, je le veux et je l'approuve quand il tend la main à l'Eglise ; je le veux et je l'approuve quand il dit à la France : Restez debout ! Mais s'il veut *slavofier* tous les peuples, je n'en veux pas, et je ne veux pas non plus de son autocratie.

Mais pour caresser les principes de 89, non, jamais ! Comme des bêtes fauves, ils nous dévoreraient. Non, pour sauver la société, n'affaiblissons pas la vérité, ne trahissons pas les principes ; nous ferions comme des hommes qui voudraient changer les mathématiques pour sauver certains budgets en péril de naufrage. La vérité théologique, philosophique, est immuable comme la vérité mathématique.

Affirmons d'abord et hautement la vérité ; et, la vérité sauve, nous pourrons reconnaître la liberté et tolérer même ses faiblesses.

De la vérité naîtront la sagesse, la prudence et la charité, et elles feront le reste ; car celui qui se pénètre de la vérité, se rapproche de Dieu ; et celui qui se rapproche de Dieu, se rappreche des hommes.

Voilà certes un beau langage et la France catholique, en dépit des sectaires qui veulent sa ruine, est toujours digne de l'entendre. Il est vraiment glorieux pour elle qu'on puisse dire en toute vérité ;

"Après l'Eglise, le cœur catholique pense d'abord à la France."

F. Clauzel, S J.

QUE RISQUONS-NOUS.

"A ceux que l'avenir inquiète et qui hésitent encore, avant d'accepter franchement, comme nous l'avons fait dès la première heure, "*la marche parallèle*" avec le général Boulanger, contre la République parlementaire, nous posons hardiment la question : "Que risquez-vous ?"

Oui, que risquez-vous ?

Vous admettez volontiers, n'est-ce pas, qu'il est moralement et matériellement impossible de se trouver dans une situation pire que celle dans laquelle nous nous débattons depuis quelques années ?

Moralement, elle est intolérable.

Tous les hommes, qui n'appartiennent pas au parti révolutionnaire, sont rigoureusement exclus de l'administration du pays

Non-seulement ils ne peuvent pas espérer qu'on les acceptera comme fonctionnaires, mais leurs enfants n'ont même plus le droit de se présenter aux examens, pour entrer dans les fonctions publiques, les plus étrangères à la politique.

C'est en vain qu'on salit les murs des édifices nationaux avec les mots menteurs : Egalité, Liberté, Fraternité.

D'Egalité, il n'y en a plus, De Liberté, il n'y en a plus. De Fraternité, il n'y en a jamais eu.

Le père de famille, qui veut donner une carrière à ses enfants, se voit tout fermer, tout, depuis le Conseil d'Etat jusqu'aux contributions indirectes, quoique ces situations doivent être le résultat d'un concours.

La moitié de la France est mise au ban, est proscrite, est asservie par l'autre moitié.

La vie en province, dans les communes rurales, devient odieuse.

On est lésé dans ses droits, frappé dans ses intérêts.

Il n'y a plus ni justice, ni lois, ni Tribunaux ; et le fonctionnaire imprudent qui vous fréquente ou vous salue, est immédiatement révoqué.

Nous sommes des galeux, des pestiférés, des conquis.

Les Prussiens sont moins atroces pour les Alsaciens-Lorrains que les républicains pour les conservateurs et les catholiques.

Et les Suisses qui refusaient de se découvrir humblement devant la toque de Gessler placée au bout d'une perche, couraient moins de périls et s'exposaient à moins de dommages, que le Français qui garde son chapeau sur la tête, quand passent les préfets ou les sous-préfets de la gueuse

Matériellement, le pays s'abîme de plus en plus dans la misère, s'envelit chaque jour davantage sous les ruines.

Les désastres financiers se succèdent avec une effrayante rapidité.

L'épargne du pays disparaît dans des affaires qui devaient prospérer et que le crime ou la stupidité du gouvernement républicain change en catastrophes irréparables.

Après l'Union générale égorgée, c'est Panama abandonné lâchement, c'est le Comptoir d'Escompte laissé sans contrôle aux mains d'une bande d'agioteurs.

L'agriculture s'effondre, l'industrie râle, le commerce languit, pendant que le budget de la France poursuit une marche accélérée vers la banqueroute inévitable.

Au dehors la France est en suspicion.

Aucun peuple ne veut plus frayer avec nous.

Et on est réduit, à l'occasion de l'Exposition universelle, à n'espérer que la visite des princes exotiques, jadis bons à exhiber au Cirque ou au jardin d'acclimatation.

Jamais, jamais, la situation des Français indépendants, des Français patriotes et croyants, ne fut plus misérable, plus digne de compassion.

Donc, et après ce tableau trop succinct et trop rapide, il est hors de doute, que continuer dans l'état présent des choses, c'est vouloir la mort et le déshonneur de la France.

Pouvons-nous, nous monarchistes, sortir le pays de ce danger suprême, le pouvons-nous, à nous seuls ?

Non,—et vainement nous l'avons essayé.

Peut-être bien, y arriverions-nous un jour, avec l'aide de Dieu et à force de courage et de persévérance.

Mais dans combien de temps !

Quand nous y parviendrions enfin, il serait trop tard et il n'y aurait plus de France.

Un homme est survenu. Il vaut ce qu'il vaut. Je ne le vanterai pas et ne le dénigrerai pas.

Mais il devient subitement le pivot de toutes les résistances contre le mal dont nous souffrons, dont nous mourrons, le parlementarisme révolutionnaire.

Il est la synthèse vivante des répugnances, des désillusions, des dégoûts de chacun.

Les monarchistes, qui risquaient de se diviser entre eux, peuvent s'accorder avec lui, en lui, pour une œuvre transitoire.

Que risquons-nous à marcher à ses côtés, sous nos drapeaux, avec notre complète indépendance ?

Où qu'il nous mène, ce sera toujours hors de ceci, hors de cet océan de boue.

Quoi qu'il nous donne, il nous donnera autre chose que ce ceci, qui est la honte, qui est l'ignominie, qui est le bagne.

Au noyé, il n'est pas permis de discuter sur la perche qu'on lui tend. Le prisonnier, il est absurde de faire le difficile sur les moyens d'évasion.

On se sauve comme on peut,

Et je défie bien l'avenir de nous infliger un gouvernement qui ne vaille pas infiniment mieux que le gouvernement actuel.

Aurez-vous plus odieux que Floquet et Goblet ? plus bêtes que Tirard ou Freycinet ? plus canailles que Thévenet ou Guyot Dessaigne ?

Voilà pourquoi, sans hésiter, je me lance dans l'inconnu qui ne peut que m'offrir des surprises agréables et inattendues, ce que je connais ayant épuisé déjà tout ce qui existe sous les cieux de sale, d'immonde et de mortel pour les destinées de la patrie.

Paul de Cassagnac.

UN MIRACLE ECLATANT.

Le cataclysme qui s'est abattu sur Johnstown a donné lieu a une manifestation éclatante de la part de la Sainte-Vierge.

"C'était le 31 mai, dernier jour du mois de Marie. Douze cents personnes environ se trouvaient réunies dans l'église catholique chantant les louanges de la Mère du Sauveur.

Un bruit épouvantable, précurseur d'un danger inconnu, se fit entendre tout-a-coup. C'était une mer déchaînée qui se précipitait annihilant tout sur son passage.

Effarés, les fidèles se précipitèrent au dehors pour se rendre compte du péril qui les menaçait et s'y soustraire s'il leur restait une possibilité de le faire.

Vains efforts ! La mort implacable les saisit, les enveloppe, les brise.

Le flot destructeur entoure bientôt l'Eglise et s'irrite contre cet obstacle dont il étreint les murs, qui vacillent ; il se précipite, écumant dans l'intéreur de l'édifice sacré, où il broie tout.

Mais quelle ne fut pas la surprise de tous lorsqu'après avoir accompli son œuvre de destruction, le flot en furie se fut retiré pour aller exercer plus loin sa puissance fatale, on pénétra dans l'Eglise, pour porter secours aux aux blessés ou ensevelir les cadavres.

Les chaises, les bancs, les grilles qui entourent les autels les autels eux-mêmes, les tableaux, tout était renversé, brisé, tordu ; tout n'était plus rien.

Seule, debout au milieu des ruines amoncelées, la statue de la Vierge, était restée debout, intacte, immaculée. L'eau ne l'avait pas même souillée de son contact, pas une tache de boue ne ternissait la blancheur de sa robe ; bien plus, aucune des fleurs déposées à ses pieds par des mains pieuses, n'avait été ni effeuillée ni flétrie, aucune d'elles ne portait la moindre trace du passage de l'élément dévastateur.

Et cependant la statue n'était placée qu'à quatre pieds du sol, et aux empreintes laissées sur les murs, on voyait que dans tout l'édifice l'eau avait monté à une hauteur de plus de quinze pieds.

Que de pensées sérieuses que de réflexions profondes, ce fait, dont la véracité ne saurait être mise en doute, ne doit-il pas faire naître dans l'esprit de ceux qui doutent !!

Devant de telles manifestations les plus sceptiques eux-mêmes sont obligés de s'incliner.

Le Manitoba.

Jeudi, 13 Juin 1889.

LE CONCILE.

Notre population a eu dimanche la grande consolation d'entendre son vénéré Archevêque lui annoncer la grande nouvelle du premier concile de la province ecclésiastique de Saint-Boniface.

Cet événement qui sera d'un immense avantage pour toutes nos populations catholiques s'accomplira dans le cours du mois prochain, ici même, à la cathédrale de Saint-Boniface.

L'ouverture solennelle du concile où tant de questions d'un ordre supérieur et de plus haut intérêt pour nous seront agitées, se fera le 16 juillet prochain, c'est-à-dire le soixante-onzième anniversaire de l'arrivée du premier apôtre de Saint-Boniface, feu Mgr Joseph Norbert Provencher.

En moins de trois quarts de siècle, l'on peut juger de la marche rapide et triomphante de la vérité dans ces vastes territoires de l'ouest jadis livrés à toutes les horreurs de la barbarie; l'on a, quoique imparfaite, une idée des travaux gigantesques de nos missionnaires qui continuent aujourd'hui comme en tout temps, sans interruption ni défaillance, leur œuvre de dévoûment et de sacrifice pour le plus grand bien de tous.

La province ecclésiastique de Saint-Boniface est composée de six évêques: Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, qui est le métropolitain; Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert; Mgr Faraud, évêque d'Anemour, vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie; Mgr d'Herbomez, évêque de Mélitopolis et vicaire apostolique de la Colombie Britannique, excepté l'Ile de Vancouver; Mgr Clut, évêque d'Arendel et assistant de Mgr Faraud; Mgr Durieu, évêque de Marcopolis et assistant de Mgr d'Herbomez.

La santé de Mgr d'Herbomez ne lui permettra certainement pas de venir au concile, mais il s'y fera remplacer par quelqu'un de son choix.

L'ouverture solennelle du concile se fera le 16 juillet au matin, mais elle sera précédée par des congrégations privées et générales.

Il est probable qu'une quarantaine de prêtres prendront part aux travaux de cette sainte assemblée.

LES RR. PP. JESUITES.

Le Rév. Père Drummond, S.J., a donné une conférence dimanche soir à l'Eglise Sainte-Marie, sur la question dite des Jésuites Ce nom n'est qu'un mot employé par les adversaires pour cacher leur hostilité contre l'Eglise catholique.

Nous ne nous étonnons pas que le Rév. Père Drummond ait donné une si habile conférence sur un sujet si palpitant d'intérêt.

Ce qui nous surprend, c'est que les ennemis de l'Eglise fassent tant d'efforts injustes pour la combattre et la vilipender.

De toute notre âme de journaliste catholique, nous protestons encore contre les violences, les sophismes et les faussetés qui se débitent de toutes parts par des gens dont on devrait naturellement attendre le calme, la logique et la droiture.

Pour nous, habitants de Manitoba, nous sommes heureux d'avoir les RR. PP. Jésuites au milieu de nous. Nous les remercions du bien qu'ils nous font a nous et à nos enfants. De concert avec notre Archevêque et son clergé, nous disons à ces excellents religieux, comme à tous ceux qui travaillent à la gloire de Dieu, notre estime, notre respect et notre reconnaissance.

LES HONNEURS.

La collation des degrés de l'Université de Manitoba a eu lieu vendredi dernier, dans la salle de l'assemblée législative. Comme les années précédentes, la cérémonie a été des plus imposantes. En effet, c'est toujours un événement dans le monde collégien de cette province quand arrive le jour où sont dévoilés publiquement les noms des heureux vainqueurs. Cette année, le Collège Saint-Boniface ne présentait que sept candidats qui étaient répartis dans les cours suivants:

Degré B. A. (junior)—M. Arthur Béliveau;

Premier examen—MM. V. Bourdeau, R. Goulet, A. Versailles, W. Jubinville et J. Samson;

Examen préliminaire—J. Dubuc.

Les élèves des collèges St. John, Manitoba et Winnipeg Collegiate Department étaient au nombre de 105. Cependant, malgré la disproportion des candidats qui existait entre Saint-Boniface et les autres collèges, les honneurs n'en sont pas moins restés aux élèves des Pères Jésuites.

Pour le premier examen, sur 33 candidats, le Collège Saint-Boniface n'en comptait que cinq. Dans ce cours, il y avait cinq (5) bourses et la médaille de bronze du Gouverneur-Général. Les élèves de Saint-Boniface ont remporté trois bourses des cinq et de plus la médaille: M. R. Goulet, $100; M. V. Bourdeau, $100; M. W. Jubinville, $60; la médaille de bronze du Gouverneur-Général a été gagnée par M. R. Goulet. M A. Versailles a de plus mérité une bourse de $80 dans les langues modernes.

M. Béliveau, bien que seul dans son cours, a subi un examen de première classe sur toutes les matières, et une bourse de $100 est venu couronner ses efforts.

Dans l'examen préliminaire, M. J. Dubuc avait à lutter contre 16 candidats. Cependant, il est sorti victorieux, remportant la première bourse de $100 accordée dans ce cours.

Donc, comme on peut le voir, sur sept élèves, six ont remporté des bourses au montant de $540, plus la médaille du Gouverneur-Général.

Nous devons féliciter nos amis du brillant succès qui vient de couronner leurs travaux de l'année. Nous devons surtout des félicitations aux Révérends Pères Jésuites On peut dire que le Collège de Saint-Boniface est sur le même pied que les plus fortes institutions de la province de Québec.

Les élèves de cette année ont fidèlement suivi le bel exemple donné par leurs aînés; ils n'ont point failli aux traditions qui leur ont été laissées de tout temps. Les plus jeunes élèves doivent sentir naître chez eux une noble émulation, et se souvenir qu'ils auront aussi à entrer en lice bientôt. Il faut du travail et de la persévérance.

PORT DES LETTRES ENTRE SAINT-BONIFACE ET WINNIPEG.

Le 30 avril dernier, l'hon. M. LaRivière adressait une requête à l'hon. Maître Général des Postes, demandant une réduction sur le port des lettres échangées entre Saint-Boniface et Winnipeg, à l'instar de ce qui existe dans les grandes villes de l'est et les localités qui les avoisinent. Cette demande a été généreusement accordée par l'hon. M. Haggart qui, dans une lettre adressée à l'hon. LaRivière, s'exprime dans les termes suivants:

"*Mon cher Monsieur*,—Au sujet de votre communication du 30 avril, je dois dire que c'est avec plaisir que j'ai pu autoriser l'échange des lettres entre Winnipeg et Saint-Boniface au taux ordinaire de la ville.

"Votre dévoué,

"JOHN HAGGART."

Ainsi, à l'avenir, le taux des lettres entre ces deux localités sera de deux centins au lieu de trois. C'est, dira-t-on peut-être, bien peu de chose; mais si l'on considère le nombre de lettres échangées entre les deux villes, on sera convaincu de l'avantage offert surtout aux négociants et autres hommes d'affaires.

PETITE CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

Il y avait foule, protestants comme catholiques, à l'église Sainte-Marie, de Winnipeg, dimanche dernier, pour entendre la conférence du Rév. Père Drummond, sur les Jésuites.

Le Rév. Père s'adresse directement à la raison. Son sujet est bien divisé et chaque point prouvé amplement. Sa manière est tout à fait méthodique Le style se distingue par la clarté, la précision et la simplicité; tout coule de source. Le style est d'un homme mûr et très doué, qui a fait des études fortes et approfondies. Le débit est facile, les intonations justes, naturelles. Le Père Drummond peut parler longuement sans se fatiguer, en intéressant ses auditeurs. La conférence a été couronnée de succès et a dissipé bien des préjugés.

⁂

Les journaux, entre autres *Le Manitoba* et *L'Ouest Canadien*, prêtent au gouvernement américain l'intention de régler sans délai la question de la mer de Behring. Après la guerre de Crimée, nos voisins achetèrent de la Russie ce territoire connu autrefois sous le nom d'Amérique russe et formant au nord-ouest de l'Amérique du Nord cette langue de terre qui s'avance vers l'Asie et qui en est séparée par la mer de Behring, une mer intérieure, disent les Américains. D'après le droit international, les eaux intérieures appartiennent exclusivement au pays dans lequel elles sont situées. John Bull, grand amateur de la chasse au veau marin (seal), profitable d'ailleurs, prétend que c'est une mer ouverte, et que, par conséquent, il a droit de pêcher comme son cousin. Jonathan. Jonathan est entêté et veut conserver le monopole de cette pêche. Il saisit les vaisseaux pêcheurs portant pavillon anglais, et John Bull trouve cela......*shocking*.

⁂

Le Shah de Perse, accompagné de sa fastueuse suite, va aller se promener en Angleterre. En chemin, il s'est arrêté à Saint-Petersbourg, où l'autocrate russe lui aurait dit, entre deux verres, de ne pas se laisser enticher par les minauderies des Anglais, car il (l'empereur) l'embêterait aussitôt avec une armée de 100,000 hommes. Le Shah qui préfère les délices de la paix et l'indolence du *far niente* au bruit du canon, a promis d'être bien sage. Il fête dans le moment à Berlin avec l'empereur d'Allemagne.

⁂

A une réunion de fanatiques, tenue dernièrement à Ontario, ces messieurs ont décidé de faire disparaître les Jésuites de la surface du globe par tous les moyens légaux. Je parierais que pas un d'eux n'a jamais connu un Jésuite. Le seul nom donne la chair de poule à ces braves gens. Un zélé, voulant en finir avec cette secte dangereuse, proposa que chacun de ceux qui étaient présents étoufferait au moins un Jésuite. Cette proposition fut rejetée, après discussion, comme violente et inconstitutionnelle.

Les protestants généreux et éclairés savent maintenant à quoi s'en tenir sur cette question.

⁂

Bismark vient de faire adopter une loi dont il est parlé au Reichstag depuis deux ans: c'est l'Assurance compulsoire des ouvriers. Cette mesure, prise dans le but de rendre la condition des pauvres travaillants moins précaire dans leur vieillesse, et de mettre un frein au socialisme, a rencontré une opposition formidable. Les libéraux s'en serviront contre le chancelier aux prochaines élections La nouvelle loi comporte qu'un percentage déterminé sera prélevé sur le salaire de chaque ouvrier. De plus, on retirera des fonds à cet effet de la taxe nationale, des contributions des patrons, etc. Si cela pouvait être un remède au paupérisme, nous aurions moins de déguenillés des vieux pays, bons souvent qu'à déblatérer sur nos institutions religieuses et civiles.

UBALD HÉLIO.

Nouvelles Politiques.

—L'honorable John Hamilton Gray, juge de la Cour Suprême de la Colombie Anglaise, est mort mercredi soir de paralysie, à l'âge de 75 ans. Il était fils de A. Gray, autrefois consul de Sa Majesté dans la Virginie, et petits-fils de W. E. Lagallish. Avant et après la Confédération, il a été membre du cabinet du Nouveau-Brunswick ainsi que de la Chambre des Communes. Il a été arbitre entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis en vertu du traité de Washington 1857-53.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages politiques et de la seule histoire qui existe de la Confédération, dont il est l'un des pères.

—La mort du sénateur Ryan porte à cinq le nombre des sièges vacants au Sénat. Les sénateurs Ferguson, Plumb, Ferrier et Ryan sont décédés, et le sénateur Schultz a été nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba.

—En écrivant aux ministres, l'on devrait toujours marquer les lettres "privées" quand elles n'ont pas un caractère tout à fait officiel. Cela éviterait à ceux qui écrivent le désagrément de se faire lire par les députés ministres et les chefs de bureau,—ce qui arrive invariablement quand les lettres et enveloppes ne sont pas marquées "privées."

—Nos échanges de Québec nous annoncent des changements dans le cabinet Mercier.

On assure que M. Duhamel serait nommé shérif conjoint du district de Montréal. L'emploi de député shérif serait alors supprimé. *L'Electeur*, toutefois. contredit cette rumeur.

Par qui M. Duhamel serait-il remplacé? Peut-être par M. L P. Pelletier, peut-être par M. Robidoux—selon que l'élément national ou l'élément libéral l'emportera

—La rumeur veut que des élections générales aient lieu cet automne dans la province de Québec.

Nouvelles Religieuses.

—Le Rév. Père Bitsche est parti ce matin pour visiter les missions allemandes. Son voyage sera d'une dizaine de jours

—La pierre angulaire de la nouvelle église catholique de Calgary a été posée dimanche soir par Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert. L'édifice sera de pierre solide et une fois terminé coûtera $50.000.

—Dimanche tombe la fête de la Sainte-Trinité.

—Nous sommes dans la semaine des Quatre-Temps.

—Le Rév. Père Fox prêche une retraite à Selkirk et le Rév. Père Allard, V.G., y passe la semaine.

Une cloche est arrivée lundi pour cette mission. Mgr l'Archevêque ira la bénir à la fin de la semaine et donnera la confirmation.

—Le Rév. Père Dazé, O.M.I., de Montréal, est attendu aujourd'hui même à l'archevêché de Saint-Boniface. Il vient prêcher plusieurs retraites dans l'archidiocèse. La première se donnera à Sainte-Anne et doit s'ouvrir samedi soir.

Le Rév. Père Dazé n'est pas un étranger à ce pays, non-seulement parcequ'il est oblat, mais encore parceque l'un de ses frères, M. Louis Dazé, était un des anciens colons de Manitoba où il a vécu plusieurs années entouré du respect et de la considération de tous. Devenu veuf, M. Dazé voulut se consacrer au service des missions, et c'est au milieu de ces actes de générosité qu'il termina sa carrière. Surpris par une furieuse tempête aux environs de la petite mission qui précédait la fondation de Calgary, M. Dazé perdit la vie dans les prairies Sa mémoire est chère et précieuse à tous les anciens missionnaires qui l'ont connu.

Aussi, nous ne nous étonnons pas de la satisfaction que, nous dit-on, témoigne Mgr l'Archevêque en voyant le Rév. Père Dazé venir prêcher à nos populations.

LETTRE DE L'OUEST.

M. HORACE BÉLANGER.

Prince-Albert, 28 mai 1889.

Monsieur le Directeur,

M. Horace Bélanger, de Cumberland, nous est arrivé ces jours-ci. Comme ce Monsieur vous est bien connu, vous me permettrez de m'arrêter plus que de coutume aux circonstances de son passage actuel au milieu de nous. M. Bélanger est cher à tout le monde ici, aux catholiques comme aux protestants, aux anglais comme aux français, et c'est avec peine qu'on le vit partir d'ici au printemps de 1886, après qu'il eut passé l'hiver au milieu de nous. Nous apprenons maintenant que ses chefs lui ont assigné un autre poste qui est à la vérité plus important que celui de Cumberland mais qui va nous priver pour longtemps peut-être de ses visites assez fréquentes. C'est à Norway-House, autrement dit la Rivière aux Brochets, qu'il se rend maintenant.

M. Bélanger est un des officiers les plus favorablement connus et des plus estimés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, c'est un des pionniers de la civilisation dans le Nord-Ouest. Il y est venu en 1853, époque déjà lointaine où les buffalos couvraient encore les plaines non-seulement du Nord Ouest, mais d'une certaine partie du Manitoba actuel. En 1868, il était en charge du Fort La Corne, situé à 40 milles d'ici et qui était alors un petit poste très-florissant. Au printemps de 1870, c'est Carlton qui l'avait pour bourgeois. Depuis cette époque, il a demeuré à Cumberland. Les affaires de son district lui occasionnaient beaucoup de voyages à Prince-Albert, et chaque année nous avions la bonne fortune de voir ici cet aimable homme. Dans l'hiver de 1885-86, comme je l'ai dit plus haut, il fut chargé de ce poste-ci pendant la maladie de M. Clarke. C'est alors surtout qu'il s'est fait ici le plus d'amis. Sa franchise et ses manières affables pour tout le monde, indistinctement, lui ont gagné l'estime et l'affection universelles, et c'est avec peine qu'on l'a vu partir d'ici. Aussi ses nombreux amis, M. Thomas McKay en tête, ont-ils résolu de lui offrir cette fois un banquet d'adieu. Ce banquet aura lieu demain soir.

M. Bélanger possède beaucoup de terrain dans le voisinage de Prince-Albert. Ses propriétés les plus importantes et les plus précieuses sont situées au confluent des deux Saskatchewan où il a érigé plusieurs bâtisses. Il a donc plus d'une attache dans ce district, et nous espérons bien qu'avant peu ce monsieur nous reviendra pour tout de bon. Sa place est marquée ici d'avance. Il n'y a pas de doute que ses capacités intellectuelles et sa popularité universelle ne le mettent en vue pour les plus hautes positions. Ses compatriotes, les Canadiens français, de même que les Métis, le verraient avec le plus grand plaisir demeurer au milieu d'eux. Ce serait en effet une fameuse acquisition. Son influence et ses connaissances ne pourraient être que d'un grand secours pour eux.

Nous lui souhaitons donc bonheur et prospérité dans sa nouvelle position, et nous espérons qu'avant peu nous l'aurons pour un de nos concitoyens. Nous ne lui disons donc pas adieu mais au revoir.

L. S.

Choses et Autres.

—Vendredi dernier, un immense incendie a détruit toute la partie commerciale de la cité de Seattle, W. T., causant une perte de plusieurs millions de dollars et jetant des milliers de familles sur le pavé. Le feu commença sur les rues Madison et Front et se prolongea avec une rapidité effrayante. Des rues entières ont été balayées par l'incendie.

La plupart des hommes d'affaires ont subi des pertes terribles qui ne peuvent être évaluées maintenant. C'est une calamité effrayante qui a frappé tout le monde. Des efforts extraordinaires ont été faits par les pompiers et les citoyens pour contrôler l'élément dévastateur, mais sans succès.

—Le vieillard, Terence Carroll, âgé de 86 ans, auteur de la mort de Dennis O'Connor, est mort subitement, vendredi après-midi, au pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Il était pour être remis en liberté le 22 juin courant.

Le meurtre de O'Connor, pour lequel le vieillard fut emprisonné eut lieu au marché Sainte-Anne, à Montréal. Il le tua avec un couteau de boucher dans un moment d'emportement.

Il avait été condamné à deux ans de pénitencier.

—M. Pagnuelo, avocat, de Montréal, vient d'être nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, en remplacement de l'honorable juge Papineau, dont la maladie a déterminé la retraite.

La magistrature acquiert en la personne de l'honorable juge Pagnuelo un représentant des plus dignes, travailleur aussi intelligent qu'opiniâtre, citoyen intègre, légiste distingué. Nous félicitons le gouvernement sur son choix, et le nouveau juge sur son élévation au banc.

PERSONNEL.

M. Joseph Gagné, de cette ville, est allé visiter les paroisses de Saint-Pierre et Sainte-Agathe.

M. Jules Royal est parti dimanche pour Régina où il occupera comme autrefois une position dans le bureau des terres.

M. Norman Gingras est en visite chez ses frères, MM. François et Charles Gingras.

M. le capitaine Bégin, de le Police Montée, est passé ici cette semaine en route pour Grands Rapides, où il devra rencontrer son honneur le lieutenant-gouverneur Royal, au retour de son voyage par tous les Territoires.

M. Pierre Fleury D'Eschambault, depuis plus de trente ans au service de la compagnie de la Baie d'Hudson, dans les Territoires du Nord-Ouest, a donné sa démission; il doit arriver dans quelques jours et devra résider à Saint-Boniface.

Chronique Locale.

—Assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste dimanche.

—L'on se plaint du mauvais état des trottoirs en plusieurs parties de la ville.

—M. David Senez a acheté la propriété de M. Alphonse Lemay, sur la rue LaVérandrye.

—La sortie des élèves au Collège de Saint-Boniface se fera le 19, et au Pensionnat le 22 courant.

—La jolie maison que M. Félix Gentès a fait construire sur la rue Dumoulin est à peu près terminée.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Wm Bell publiée sur notre deuxième page.

—M. Joseph Ranger est à se construire une jolie maison sur sa terre, dans la municipalité de Saint-Boniface.

—C'est mardi prochain, le 18, à onze heures de l'avant midi, que certains terrains situés dans la ville seront vendus pour taxes.

—Nous publions aujourd'hui la liste de certains terrains de la municipalité de Taché qui seront vendus pour arrérages de taxes.

—MM. Anderson & Lemieux viennent de recevoir un char de fruits en boîte. N'oubliez pas que c'est au numéro 245 de la rue Principale.

—M. Modeste Lamontagne, qui a acheté le terrain en face du parc des expositions, a commencé à faire de la brique sur sa nouvelle propriété.

—M. Joseph Senez a acheté une maison de M. Modeste Lamontagne et l'a fait fait transporter sur le terrain acheté de M. Gaspard Mondor, rue Notre-Dame.

—Les examens de l'Académie Provencher commenceront mercredi, le 19 courant à 9.30 a.m., et le vendredi à 10 heures aura lieu la distribution solennelle des prix.

—Dimanche dernier, il nous est arrivé une quarantaine de Canadiens français de la province de Québec. Une dizaine d'entre eux sont débarqués ici et les autres ont continué vers l'ouest.

—Le gardien d'enclos de la ville rappelle aux intéressés que les vaches ne doivent point errer par la ville de 8 heures du soir à 6 heures du matin. Quant aux chevaux, il n'est jamais permis de les laisser libres.

—C'est à tort qu'on avait annoncé que les terrains réservés aux Mennonites, non encore occupés, pouvaient être pris par d'autres. Le gouvernement maintient le privilège des Mennonites pendant une année encore.

—Le *Northern Pacific* fera construire, au coût de $150,000, un superbe hôtel à Winnipeg, au coin des rues Principale et Water. La bâtisse aura 7 étages de haut et sera en pierre de Selkirk et en brique rouge. Les travaux devront commencer sous peu.

—La célèbre jument de route de M. Archibald, de Winnipeg, est morte subitement la semaine dernière. M. B. N. Choquette, médecin-vétérinaire, a fait l'autopsie et constaté que la mort a été causée par une trop grande abondance d'eau dans l'estomac que l'animal aurait prise après une longue course suivie d'une attaque spasmodique.

—Mardi, à Winnipeg. la voiture de M. J.-Bte. Plouffe, de Saint-Vital, a été renversée par une des voitures du département du feu de la ville. M. et Mme Plouffe furent lancés sur le pavé et reçurent des blessures sérieuses dans leur chute. Il n'est pas plus permis aux pompiers qu'à aucune autre personne de conduire leurs chevaux à une allure immodérée, et celui qui cause des accidents graves résultat de telle infraction aux règlements municipaux doit être punie comme elle le mérite. M. et Mme Plouffe, tous deux bien âgés, souffrent beaucoup de leurs blessures.



Soumissions pour Permis de couper du bois sur les terres de la Puissance dans la Province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées "Soumission pour permis de couper du bois," seront reçues dans ce département jusqu'à midi, Lundi, le 24 Juin 1889, pour un permis de couper du bois sur les limites ci-après décrites:—

Commençant à un mille au sud de Little Grindstone Point sur la rive ouest du Lac Winnipeg, dans la province de Manitoba; de là allant au sud cinq milles à une distance toujours égale de la rive, et de la rive deux milles mesurés à angles droits sur la ligne la plus directe entre les deux derniers points et contenant une superficie de dix milles carrés plus ou moins.

Les conditions auxquelles une license sera accordée peuvent être obtenues à ce département ou au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Winnipeg. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté payable à l'ordre du député-ministre de l'Intérieur, pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis. Les soumissions par télégraphe ne seront pas considérées.

JOHN R. HALL, Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 28 mai, 1889.

1ins 13 6.89

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné qu'un cheval brun, étoile blanche au front, âgé de trois ans environ, étampé sur l'épaule gauche, est détenu en fourrière, chez moi, dans la municipalité de Youville, lot 342, Sainte-Agathe, près de Morris, sera vendu à l'enchère, à la demeure du soussigné, lot 342 susdit, le 18 juin courant, à 10 heures a.m. Les cultivateurs de la Rivière-aux-Rats sont priés de lire cet avis.

Youville, 3 juin 1889.

A. KLYNE, Gardien d'Enclos.

AVIS.

Avis est par le présent donné que toutes communications se rapportant aux affaires qui concernent le département des Affaires Sauvages, doivent être adressées à l'honorable E. Dewdney, comme surintendant général des Affaires Sauvages, et non comme ministre de l'intérieur, ou au soussigné. Tous les officiers du département devraient adresser leurs lettres officielles au soussigné.

L. VANKOUGHNET,
Député surintendant général des Affaires Sauvages,
Département des Affaires Sauvages,
Ottawa, 11 Mai 1889. 13ins 23.5.89

AVIS.

Municipalite de Tache.

Vente de Terrains pour Arrérages de Taxes.

En vertu d'un mandat émané par le Préfet de la Municipalité de Taché, dans la province de Manitoba, sous son seing et le sceau officiel de la dite Municipalité, à moi adressé et daté le quatrième jour d'Avril A.D. 1889, me commandant de prélever sur les divers terrains dans la dite Municipalité ci-après mentionnés et décrits, les arrérages respectivement dus sur iceux, ensemble avec les frais.

Je donne par les présentes avis qu'à moins que les dits arrérages et frais ne soient auparavant payés, je vendrai à l'enchère, dans la salle du Conseil de la Ville de Saint-Boniface, le vingt-troisième jour de Juillet prochain, à une heure de l'après-midi, autant des dits terrains qu'il pourra être suffisant pour payer les taxes et toutes les charges encourues lors de et relativement à la vente et à la perception d'icelles tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba 1886, et ses amendements.

No.	No. du rôle de per'tion.	Lot ou partie de Section.	Section.	Township.	Rang.	Montant de la taxe.	Taux de publication.	Total.	Patenté ou non patenté.
						$ c.	$ c.	$ c.	
1	43	Legal subd. 11, 13, 14 of / Legal subd. 3, 4, 6 of...	6 & 7	9	4 E	29 52	1 50	31 02	Patenté.
2	51	SE¼ & E½ of SW¼........	13	8	4 E	16 22	1 50	17 72	do
3	54	NE¼ & N½ of SE¼........	22	9	4 E	20 58	1 50	22 08	do
4	56	NE¼ 13 & S½ of SE¼.....	24	8	4 E	14 47	1 50	15 97	do
5	105	N½ of NW¼ of .... / S½ of SW¼ of.............. / S½ of SE¼ of......	28 & 33 / 32	9	4 E	44 57	1 50	46 07	do
6	107	NE¼ 15 & S½ of SE¼.....	22	9	4 E	34 21	1 50	35 71	N.-patenté.
7	108	SE¼ & S½ of NE¼	21	9	4 E	32 15	1 50	33 65	do
8	157	W½ of lot No. 8, Parish of Lorette......	....	......	....	27 56	1 50	29 06	Patenté.
9	164	NE¼ & N½ of SE¼.........	18	8	5 E	21 04	1 50	22 54	do
10	169	NE¼ 7 & S½ of SE¼......	18	8	5 E	78 68	1 50	80 18	N.-patenté.
11	173	NW¼ 12 & S½ of SW¼...	13	8	5 E	52 58	1 50	54 08	Patenté.
12	184	SW¼ & S½ of NW¼......	5	8	5 E	21 04	1 50	22 54	N.-patenté.
13	187	E½ of SE¼.........	1	8	5 E	7 13	1 50	8 63	Patenté.
14	193	NE¼ 26 & N½ of NW¼...	25	8	5 E	14 47	1 50	15 97	do
15	197	NE¼ 9 & S½ of SE¼......	16	8	5 E	21 14	1 50	22 64	do
16	199	SW¼ & W½ of SE¼......	35	8	5 E	14 47	1 50	15 97	do
17	207	NE¼ 12 & S½ of SW¼...	13	8	5 E	21 04	1 50	22 54	do
18	209	Legal subd. 9, 16 of.,... / Legal subd. 1, 8, 9 & pt. of legal subd. 16 of...	35 / 2	8 / 9	5E & 5 E	16 22	1 50	17 72	N.-patenté.
19	....	Lot No. 96, Parish of Lorette.	....	......	....	24 37	1 50	25 87	Patenté.
20	263	SE¼ & E½ of SW¼........	24	9	5 E	22 88	1 50	24 38	do
21	277	SW¼ 34 & N½ of NW¼..	27	9	5 E	30 38	1 50	31 78	do
22	312	SE¼ & E½ of SW¼........	31	9	5 E	31 42	1 50	32 92	do
23	330	NW¼ of.......... .... / N½ of NE¼ of......	31 / 36	9 / 9	5 E / 4 E	47 76	1 50	49 26	do

Daté à Lorette, ce 10ème jour de Juin A.D. 1889.

WM. LAGIMODIÈRE, Sec.-Trésorier.

PETITES NOTES DE L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DE SAINT-BONIFACE.

Il y a eu la semaine dernière une assemblée générale des membres de l'Association pour former les différents comités qui doivent surveiller la célébration de notre fête nationale. Il y a trois comités: un pour le dîner, un autre pour les tables de rafraîchissements, et un troisième pour le terrain, les jeux et les courses. Comme la bande sera sur la place du pique-nique immédiatement après les cérémonies de l'avant-midi, l'Association a décidé de servir le dîner sous les tentes.

***

On dit que le 24 juin au soir, l'Association donnera un banquet auquel les membres tant actifs qu'honoraires seront invités. Nous ferons connaître dans notre prochain numéro la décision définitive à ce sujet. Les membres ne pourraient choisir un meilleur jour. Ce serait bien finir notre grande fête.

***

Le club de base-ball de l'Association jouera tout probablement vendredi soir contre le club des opérateurs de télégraphe de Winnipeg. La partie aura lieu ici.

SPORT.

Chronique de la Province.

Saint-François-Xavier.

6 juin.—MM Poissant et Cahier ont acheté, au prix de $400.00, la belle terre appartenant aux RR. SS. de la Charité. Cette propriété qui comprend environ 200 acres se trouve sur les limites ouest de notre municipalité.

—Les travaux de construction au nouveau pensionnat sont commencés. MM. Sénécal & Fils, qui en ont l'entreprise poussent activement l'ouvrage. Ce couvent qui est bâti depuis 1850 doit être réparé et agrandi de trois ailes dans les côtés. Une fois terminé ce sera sans contredit un superbe édifice pour la paroisse. MM. Gauthier & Poulin, de Saint-Boniface, ont pris les contrats de maçonnerie.

—M. Préfontaine, père de M. Jos. Préfontaine, de cette paroisse, nous a laissé lundi dernier pour retourner au milieu de sa famille. Il est parti, mais pas pour toujours, car il conserve l'espoir de revenir bientôt avec sa nombreuse famille pour se fixer parmi nous, persuadé qu'il est des avantages multiples qu'offre Manitoba au colon. Après avoir visité les principales paroisses françaises de cette province, il est revenu disant que, tant pour la beauté du terrain que pour l'aspect florissant des fermes, rien n'est comparable aux établissements canadiens qui longent l'Assiniboine.

—Un grand nombre de visiteurs sont attendus ici durant le mois de juin ; entre autres M. McGee, de Louiseville ; M. Ladouceur, beau-père de M. T. Gagnon, de cette paroisse, et MM L. Perras et N. Beaudin, de Sherrington : en outre beaucoup d'autres dont nous n'avons pas les noms.

La Broquerie,

10 juin.—M. le curé Pelletier, qui avait bien voulu se charger du bureau de poste de cette paroisse a donné sa démission et on dit que M. Aristide Rocan va être nommé à cette position.

Lorette,

10 juin.—MM. Joseph et Basile Laurin ont été heureux de recevoir la visite de leur frère, arrivé dimanche de la province de Québec. Il vient dans l'intention de s'établir au milieu de nous.

Saint Pierre,

—10 juin.—A sa séance du 3 juin, notre conseil municipal a adopté une résolution invitant nos députés à demander aux autorités du chemin de fer Canadien du Pacifique un service plus régulier sur l'embranchement d'Emerson. C'est là une amélioration bien nécessaire à notre localité.

Saint-Joseph de Letellier,

11 juin.—Nous avons eu une dizaine de nouveaux colons depuis le printemps, la plupart sont à l'aise et ont de nombreuses familles.

—M. Joseph Delorme, de Saint-Barthélemy, P.Q., a acheté 640 acres de terre, la section 17, et doit revenir au printemps prochain avec ses huit garçons.

—Au nombre des principales familles nouvelles sont celles de MM. Dandeneau, Larence, LaRivière, Desrosiers, Rémillard, Saint-Pierre, Boudreau, Dionne, Savoie et Duval.

—M. Barnabé qui a acheté une terre ici, a bâti sa résidence à Saint-Pie, sur la terre de son frère.

—M. Desrosiers, qui est ouvrier a ouvert une forge et il cultivera en même temps sa terre. Il est allé chercher sa famille à Saint-Guillaume d'Upton, P.Q.

Saint-Jean-Baptiste,

10 juin.—La fromagerie de M. Pelletier a été ouverte la semaine dernière et est maintenant en opération pour la saison. Avant longtemps il s'achètera au-delà de 2,000 livres de lait par jour.

—Le bazar qui se fera au profit de notre église commencera le 23 après l'office des vêpres et se continuera jusqu'au 27 courant inclusivement. La fête patronale sera chômée mercredi, le 26 courant.

Saint-Norbert,

12 juin—M. Charles Henri Pacaud, régistrateur du comté d'Iberville, a acheté le magasin de M. Elie Brisebois, qui se retire du commerce.

—M. Brisebois doit se faire construire une résidence en face de celle qu'il occupe aujourd'hui.

—Le déplacement de M. Brisebois, maître de poste actuel, n'occasionera aucun changement, quant au local de ce bureau.

—Les travaux se poursuivent avec vigueur à notre couvent et la nouvelle construction sera bientôt terminée.

—Les moissons seront abondantes cette année si nous avons un peu de pluie bientôt. Les gelées d'il y a quinze jours n'ont fait aucun dommage aux grains.

Saint-Léon.

13 juin—La récolte a un aspect magnifique. Il a suffisamment plu et les apparences sont si belles que les plus anciens cultivateurs disent n'avoir jamais rien vu de pareil.

—Il y a encore un grand nombre de terres à prendre comme homesteads dans les townships 6 et 7, rangs 8 et 9. Déjà plusieurs familles canadiennes-françaises ont pris des terres dans ces parages et y résident. Ces townships formeront une nouvelle paroisse sous le nom de Notre-Dame de Lourdes. Pour arriver là il faut aller à Saint-Léon en passant par Manitou. Les colons qui désireraient plus de renseignements peuvent s'adresser à M. J. Turenne, au bureau des terres de Winnipeg ou au Rév. Père Bitsche, curé de Saint-Léon.

Lac-des-Chênes.

10 juin—Depuis les pluies dernières la campagne tout autour d'ici a changé complètement d'aspect et nous sommes plus avancés que nous l'étions à pareille date l'an dernier. La moisson sera plus abondante qu'elle n'a jamais été dans le passé, malgré les excellents résultats obtenus jusqu'ici.

—En parlant de notre localité, un correspondant du *Brandon Times* dit ce qui suit: La ville d'Oak Lake est située à 30 milles à l'ouest de Brandon, sur la ligne du C.P.R dans le township 9, rang 24, entre la rivière Assiniboine à deux milles au nord et le Lac-des-Chênes à six milles au sud. Le pays est en partie boisé et vallonneux et en descendant le côteau on aperçoit la vallée de l'Assiniboine avec ses ormes dont la dimension ne le cède en rien à ceux des provinces de l'est. Les pâturages sont très riches et les nombreux troupeaux de bestiaux gras sont la meilleure preuve de l'excellence de ces pâturages Le bois de chauffage est abondant et il y en a pour longtemps encore, si l'on sait le préserver. Le prix actuel n'est que de $2.50 la corde. On trouve aussi dans les environs d'excellente pierre à chaux et quantité d'argile qui permettra l'établissement d'une poterie dont il est question. Le lac est rond et a une largeur d'environ sept milles, l'eau en est claire et douce, reposant sur un beau lit de sable. Les alentours du lac sont boisés, M. le curé Bernier à une jolie résidence sur les bords du lac, et tout autour, il y a de magnifiques champs en culture, parmi lesquels on ne peut manquer de remarquer celui de M. Amable Marion, juge de paix de l'endroit. M. le curé fait construire un bâteau pour l'usage de ceux de ses amis qui auraient le désir d'une promenade sur le lac. Nous ne connaissons pas à Manitoba un endroit plus agréable pour passer quelques jours de vacances. Tous les colons ici sont satisfaits de leur sort et les belles résidences que l'on remarque de côté et d'autre sont une preuve du progrès qu'ils y ont fait

Echos du Nord-Ouest.

Edmonton.

25 mai.—Dans l'avant-midi de mardi, le 21 courant, le canon du fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson nous annonçait l'arrivée de son honneur le lieutenant-gouverneur Royal et sa suite. L'escorte était formée par une compagnie de la Police montée.

Toute la population d'Edmonton s'était portée à la traverse de la rivière pour recevoir notre premier magistrat, et l'on se forma en procession pour se rendre à la salle de réception, préparée et décorée pour la circonstance. Sur la route, les élèves de l'école catholique de Saint-Joachim saluèrent le gouverneur à son passage. La salle de réception, nous l'avons dit, était décorée, et les enfants de l'école commune protestante, placés sur le balcon, chantèrent le *God save the Queen.*

Puis une adresse fut présentée par l'hon. Dr Wilson, orateur du conseil des Territoires du Nord-Ouest. Son honneur le lieutenant-gouverneur répondit en termes heureux et appropriés.

Mme Wilson présenta ensuite un bouquet à Son Honneur, et la foule se dispersa en aclamant le gouverneur.

Jeudi soir eut lieu le grand banquet des citoyens, sous la présidence de l'hon. Dr Wilson, qui avait à sa droite son honneur le lieutenant-gouverneur, l'hon. juge Rouleau et D. H. MacDowal, M P., ce dernier était arrivé depuis tout au plus une heure. Le repas avait été préparé par M. Félix Pagerie autrefois de Winnipeg. Les anciens citoyens de votre ville n'ont pas oublié sa cuisine française des beaux jours de 1871 à 1878. Après les santés officielles d'usage, vinrent celle de l'hon. M. Royal et toutes les autres suivies chacune de discours et de chants patriotiques.

Le discours de Son Honneur a été religieusement écouté et vivement applaudi C'était une pièce d'éloquence bien inspirée et tout à fait de circonstance. C'était un vrai discours de gouverneur, quoi !

Parmi ceux de nos compatriotes qui parlèrent en cette circonstance, nous avons été heureux d'entendre les RR. PP. Lestanc et Fouquet, son honneur le juge Rouleau, M. le capitaine Gagnon, gendre de l'hon. M. Royal, et MM. George Roy, P. V. Gauvreau, J. Ubald Prieur et Antonio Prince.

Hier, Son Honneur est allé visiter Saint-Albert, où on lui a fait une réception grandiose qui vous sera sans doute relaté par votre correspondant de l'endroit.

AGRICULTURE.

On lit dans *Le Pionnier*, de Sherbrooke :

Une note particulière que nous recevons de la Ferme Expérimentale, d'Ottawa, nous apprend qu'on vient d'y ensemencer de la graine de sain-foin provenant de la Haute-Savoie.

Cette plante fourragère n'est pas suffisamment connue dans le pays et nous sommes convaincu que la Ferme Expérimentale lui décernera bientôt un brevet d'utilité qui rendra sa culture générale, du moins dans certaines régions de cette province.

Le sain-foin est originaire des montagnes calcaires de l'Europe centrale, où règne un climat assez semblable au nôtre. Il constitue un excellent fourrage pour les vaches laitières.

Lors d'un voyage à travers la Suisse et la Savoie, en 1885, M. J. A. Chlcoine a pu constater que la culture du sain-foin y marche de pair avec l'industrie laitière. L'excellente qualité du fromage de ces pays montagneux est en partie attribuée au fait que le sain-foin y domine dans les prés et les herbages.

DESTRUCTION DES CHENILLES.

Lorsque les chenilles ont assez de développement pour parcourir les branches des arbres, elles vont se grouper, le matin, sur un point de ces arbres abrité du vent, et là on peut à la vérité les détruire. Mais on ne les voit pas tout de suite ; il faut les chercher et encore pouvoir les atteindre, si elles se sont fixées sur une partie élevée de l'arbre ; c'est du temps perdu et une difficulté.

Pour s'épargner ces recherches et cette difficulté, il suffit de dresser contre l'arbre une vieille planche longue de trois à six pieds. Cette planche posée presque droite, offre aux chenilles l'abri qu'elles désirent, et, le lendemain, on les trouve rassemblées derrière cette planche, c'est infaillible.

Après les avoir écrasées avec le dos d'une bêche, on replace la planche contre un autre côté du tronc, parce que celles qui pourraient être restées sur l'arbre ne viendraient probablement pas au même endroit, souillé par le massacre de leurs compagnes.

En deux au trois jours, on arrive ainsi à purger complètement un arbre de ces rongeurs.

L'usage des planches conduit aussi à s'assurer s'il existe des chenilles sur un arbre, lorsqu'on n'en aperçoit pas. S'il y en a, elles ne menquent pas de venir derrière la planche, à moins qu'elles ne soient pas encore trop petites pour s'éloigner beaucoup de leur nid.

Ce procédé, principalement destiné aux arbres à haute tige, pourrait être employé pour les autres formes, si l'on parvenait à glisser dans les branches une demi-planche ou un morceau de planche cloué à une latte dont l'extrémité reposerait sur le sol, peut-être même en posant tout simplement ce petit morceau de planche contre le pied de l'arbre, au-dessous des branches.

Après la destruction des chenilles, les mêmes planches étendues dans les petits sentiers d'un carré de légumes, lorsque le sol est humide ou rendu humide, attirent les limaces et leur offrent une retraite où on les détruit également.

INSTRUMENT ARATOIRE INDISPENSABLE.

De tous les instruments aratoires nécessaires à l'agriculteur, celui que l'on nomme le *cultivateur* est un des plus importants. Il est indispensable pour les plantes sarclées. L'usage de cet instrument doit être pour ainsi dire continuel dans le champ de pommes de terre, de blé d'inde, de carottes, etc. Il ne faut pas attendre, pour employer le *cultivateur*, que le champ soit couvert d'herbes nuisibles ; le meilleur temps de détruire les mauvaises herbes, c'est quand elles sont petites ; quand elles sont longues et qu'elles ont pris fortement racine, leur destruction demande le double, le triple de l'ouvrage qu'il aurait fallu pour les faire périr, si elles eussent été sarclées à temps.

Le *cultivateur* n'a pas seulement l'effet d'empêcher la croissance des mauvaises herbes, il ameublit le sol autour des jeunes plantes, il brise la croûte de la surface et permet au surplus d'humidité de s'échapper facilement.

La terre se réchauffe et la végétation devient plus active. Durant la sécheresse, un sol parfaitement ameubli absorbe plus facilement l'humidité contenue dans l'air durant la nuit ; le jour, le sol réchauffé à la surface active plus fortement l'action capillaire. Oh ! voici un grand mot, cela veut dire simplement que le sol chauffé à la surface pompe l'eau, l'humidité du sous-sol ; cette action est bien plus marquée dans un sol bien ameubli que dans un sol dur et compact.

Dans un temps de sécheresse aussi, le *cultivateur*, en détruisant toutes les mauvaises herbes, du moment qu'elles se montrent, conservent aux bonnes une humidité si nécessaire dans ce temps. Sans humidité toute végétation est impossible ; dans un temps de grande sécheresse, il ne faut pas gaspiller cette humidité, il faut tâcher de l'augmenter, au contraire ; l'instrument le plus utile à cette fin, c'est le *cultivateur*, qui doit être continuellement en mouvement dans le champ des plantes sarclées.

UNE PLANTE PRÉCIEUSE.

Une plante qui n'est pas généralement assez cultivée c'est la carotte. (On prétend qu'on la cultive trop et avec grand profit dans certains quartiers politiques.)

De toutes les plantes légumineuses, les carottes sont peut-être les meilleures. Elles possèdent des qualités nutritives à un très haut degré. Pour les chevaux elles peuvent remplacer l'avoine dans une certaine mesure ; pour les vaches, elles sont supérieures ; elles n'altèrent pas, comme les navets, la qualité du lait et du beure ; au contraire, elles augmentent considérablement la sécrétion du lait chez les vaches, et ce lait fait un beurre d'une qualité supérieure. La seule objection que l'on donne à la culture en grand de ce légume, c'est que cette culture demande beaucoup de main-d'œuvre. Cette objection a du vrai quand la plante est jeune ; mais elle disparaît complètement quand la plante a acquis une certaine croissance. Il est entendu que la culture de la carotte doit se faire au moyen du cheval, de la charrue et du *cultivateur*.

UN CONSEIL AUX MÈRES.—Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas à se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte. lan.14.6.88.

GRANDE NOUVELLE !

— CHEZ —

M. Gentès & Cie.,

AVENUE TACHE,

Saint-Boniface.

M. Gentès vient d'ajouter à son vaste établissement un assortiment de

CHAUSSURES

des mieux choisis et qu'il vendra aux plus bas prix.

Pas de concurrence possible.

CHAUSSURES VENDUES

A 30 pour Cent

Meilleur marché qu'ailleurs.

CHAUSSURES DE TOUTES SORTES ET DE TOUS PRIX.

EPICERIES ET PROVISIONS,

Farine, Gru, Son, Avoine, etc.,

A DES PRIX QUE LE PUBLIC SAIT PLUS RÉDUITS QU'AILLEURS.

QUINCAILLERIE Ferblanterie. Et FERRONNERIE

EN GRANDE QUANTITÉ.

Notre magasin étant reconnu comme le magasin du BON MARCHÉ, nous sollicitons le patronage du public et nous lui garantissons satisfaction, comme par le passé.

M. Gentès & Cie.,

Avenue Tache. - Bloc LaRiviere,

SAINT-BONIFACE.

3m 18.4.89.

SCOTT'S EMULSION

OF PURE COD LIVER OIL AND HYPOPHOSPHITES

Almost as Palatable as Milk.

So disguised that the most delicate stomach can take it. Remarkable as a FLESH PRODUCER. Persons gain rapidly while taking it.

SCOTT'S EMULSION is acknowledged by Physicians to be the FINEST and BEST preparation of its class for the relief of

CONSUMPTION, SCROFULA, GENERAL DEBILITY, WASTING DISEASES of CHILDREN and CHRONIC COUGHS.

Sold by all Druggists. 50c. and $1.00.

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie

ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frère propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone ; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. lan 23. 84

ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,

la 12,5,87 Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

TERRE A VENDRE

A LORETTE.

Le lot numéro 44, de 7 chaînes et 10 mailles de largeur, sur deux milles de profondeur, côté nord de la rivière Seine, Lorette, à vendre à bon marché.

S'adresser à

A. A. C. LARIVIÈRE,
Saint-Boniface.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

STATIONS	DÉPART.	ARRIVÉE.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D. 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24.01	4.55
Ignace	7.20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.00
Portage la Prairie	13.52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3 45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35	DÉ 22.05
	DÉ 5.50	AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14.18	13 24
Dunmore	16.42	11,07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5.50
Calgarry	C 1.20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8.35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	.....	B .....
..Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10	DÉ 19 51
	DÉ 7.35	AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14.15	12.45
Victoria	H 21.00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR [illegible]0.30
Dominion City	13.55	[illegible].05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ [illegible].30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR [illegible].20
Stony Mountain	10.00	[illegible].30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13.00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13,23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18,38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro†	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D† Winnipeg A	F12 50	15 35
11 20	14 27	......Morris......	11 20	13 32
11 47	15 15	†..Rosenfeldt..	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar...Gretna ...	10 25	16 55
....	16 32	†...Morden.....	....	11 45
....	18 00	... Manitou ...	....	10 22
....	19 04	..Pilot Mound..	......	9 12
....	19 15	..Crystal City..	....	9 05
....	20 05	.. Cartwright ..	....	8 17
....	20 24	...Holmfield ...	....	7 54
....	20 48	...Killarney ...	....	7 22
....	21 42	AB oissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret. — LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. — ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.
jno.18.12.84.

DRUNKENNESS

Or the Liquor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific.

It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. It never fails. The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist. For circular and full particulars address GOLDEN SPECIFIC CO., 185 Race St., Cincinnati, O.

CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

HEURES DES CONVOIS

DEPUIS LE 9 AVRIL 1889.

Tous les jours excepté le dimanche.	Express No. 51 tous les jours.	Temps moyen du centre.	Milles.	Express No. 54 tous les jours.	Tous les jours ex'té, le dim.
		Stations.			p.m.
1.25pm	1.40pm	A...Winnipeg.. L.	...	9.10a	4.09
1.10pm	1.32pm	.Emb. du Portage.	...	9.20a	4.15
12.47pm	1.19pm	....St. Norbert....	9	9.37a	4 38
11.55am	12.47pm	....Ste. Agathe....	24	10.19a	5.36
11.24am	12.27pm	...Silver Plains...	33	10.45a	6.11
10.56am	12.08pm	.......Morris......	40	11.05a	6.42
10.17am	11.55am	.St. Jean-Baptiste.	47	11.23a	7.07
9.40am	11.33am	......Letellier......	56	11.45a	7.45
8 55am	11.00am	L..West-Lynne. A.	65	12.10p	8.30
8.40am	10.50am	L...Pembina.... A.	66	12.35p	8.45
	6.25am	..Winnipeg Junc..	...	8.50p	
	4.40pm	....Minneapolis....	...	6.35a	
	4.00pm	L....St. Paul.... A	...	7.05a	
	6.40pm	......Helena......	...	4.00p	
	3.40pm	..... Garrison.....	...	6.35p	
	1.05am	..... Spokane	...	9.55a	
	8.00am	..... Portland	...	7.00a	
	4.20am	......Tacoma......	...	6.45a	

p.m. 2.30		a.m. 8.00	.....St. Paul.....	a.m. 7.30	p.m. 3.00	p.m. 7.30
p.m. 10.30	a.m. 7.00	a.m. 9.30	.....Chicago.....	a.m. 9.00	p.m. 3.10	p.m. 8.15
p.m. 6.45	p.m. 10.15	a.m. 6.00	.....Detroit.....	p.m. 7.15	p.m. 10.45	a.m. 6.10
	a.m. 9.10	p.m. 9.05	.....Toronto.....	a.m. 9.10	.....	p.m. 9.05
	a.m. 7.00	p.m. 7.50	....New York....	a.m. 7.30	p.m. 8.50	p.m. 8.50
	a.m. 8.30	p.m. 3.00	..... Boston.....	a.m. 9.35	p.m. 10,50	p.m. 10 50
	a.m. 9.00	p m. 8.30	.... Montréal	p.m. 8.15	.....	a.m. 8.15

Chars Dortoirs palais et chars Réfectoires

A CHAQUE CONVOI.

J. M. GRAHAM, Gérant général. — H. SWINFORD, Agent général.

Chemin de Fer

NORTHERN PACIFIC.

Pembina, Grand Forks, Helena, Butte, et tous Les principaux endroits du Montana.

La Voie Transcontinentale Populaire

—ET AVEC—

CHARS REFECTOIRES.

Spokane Falls, Portland, Seattle, Victoria, C.B., tous les endroits dans Puget Sound et l'Alaska. Tous les endroits dans Ontario et Québec.

Convois Express tous les jours

AVEC CHARS DORTOIRS PALAIS

Et chars dortoirs pour les émigrants.

☞ La seule voie ferrée se rendant au Parc National de Yellowstone. Pour plus d'informations, s'adresser à

CHAS. S. FEE,
Agent général des passagers et des billets.

jno 15.11.88. SAINT-PAUL, MINN

LE CHEMIN DE FER

Northern Pacific

— ET —

Manitoba.

La seule ligne qui fasse circuler tous les jours des chars

PULLMAN-DORTOIRS

— ET DES —

Chars - Réfectoires,

DE WINNIPEG AU SUD.

Billets directs vendus pour tous les points du Canada y compris la

Colombie-Britannique et les Etats-Unis.

RACCORDEMENT RÉGULIER A TOUTES LES GARES UNION.

Les bagages à destination d'endroit du Canada sont consignés directement, faisant ainsi éviter le trouble et les douanes.

On obtient des billets pour la traverse de l'Océan et des cabines pour l'Angleterre et toute l'Europe.

TOUTES LES PRINCIPALES ET MEILLEURES LIGNES DE VAPEURS SONT REPRÉSENTÉES.

DÈS BILLETS D'EXCURSION A

La Côte du Pacifique,

—BONS POUR—

—SIX MOIS ET RETOUR,—

Sont aussi vendus.

Pour plus amples informations, adressez-vous ou écrivez aux agents de la compagnie.

H. J. BELCH,
Agent des billets de la cité,
285 rue Principale,
Winnipeg.

HERBERT SWINFORD,
Agent général,
457 rue Principale.

J. M. GRAHAM,
Gérant général.

SANTÉ POUR TOUS ! !

PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival ; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

GRANDE VENTE DE TERRES !

Le soussigné est autorisé par l'honorable COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, d'offrir en vente plus de

100,000 acres de terrain

Situés à l'est de la Rivière Rouge, à

DES PRIX RELATIVEMENT PEU ÉLEVÉS

ET AUX CONDITIONS

DE PAIEMENT LES PLUS FACILES.

Ces terrains sont composés des sections 8 et 26 de chaque township et de lots de rivière sur la Rivière Rouge, situés dans les paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pie, dont suit la liste :—

D'après les arpentages de l'ancienne paroisse de Saint-Agathe :

Lot No.	7—Superficie	144 acres		Lot No.	276—Superficie	143 acres	
"	9, "	152	"	"	278, "	141	"
"	168, "	68	"	"	280, "	141	"
"	170, "	105	"	"	282, "	140	"
"	184, "	144	"	"	284, "	64	"
"	186, "	144	"	"	286, "	67	"
"	188, "	137	"	"	288, "	77	"
"	190, "	131	"	"	435, "	132	"
"	192, "	128	"	"	437, "	133	"
"	194, "	126	"	"	439, "	135	"
"	196, "	127	"	"	486, "	171	"
"	198, "	128	"	"	506, "	161	"
"	244, "	123	"	"	632, "	164	"
"	274, "	79	"				

Pour plus amples renseignements s'adresser à

BUREAUX : A. A. C. LARIVIÈRE.

Avenue Provencher, pres du pont, Saint-Boniface.

jno. 10.5.88.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE 24ME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Mercredi, 19 Juin 1889, à 2 hrs. P.M.

VALEUR DES LOTS $50,000.

Gros lot : Un Immeuble de $5,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette	5.00	5,000.00
2307 lots valant		**$50,000.00**

$1.00 le Billet.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

Tirages, le 3me Mercredi de chaque mois.

Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE.

Bureaux : 19, Rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

jno.12.1.88.

☞ OVER **6,000,000** people believe that it pays best to buy Seeds of the largest and most reliable house, and they use

Ferry's Seeds

D. M. FERRY & CO. are acknowledged to be the *Largest Seedsmen* in the world. D. M. FERRY & Co's Illustrated, Descriptive and Priced **SEED ANNUAL** For 1889 Will be mailed FREE to all applicants, and to last year's customers without ordering it. *Invaluable to all.* Every person using Garden, Field or Flower Seeds should send for it. Address,

Earliest Cauliflower in existence.

D. M. FERRY & CO., Windsor, Ont.

I CURE FITS!

When I say CURE I do not mean merely to stop them for a time, and then have them return again. I MEAN A RADICAL CURE. I have made the disease of

FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS,

A life long study. I WARRANT my remedy to CURE the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a FREE BOTTLE of my INFALLIBLE REMEDY. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and it will cure you. Address Dr. H. G. ROOT, 37 Yonge St., Toronto, Ont.

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

—(0:0:0)—

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantillons sur demande.

IMPRIMERIE

— DU —

JOURNAL "LE MANITOBA"

—:0:—

Nous executons sous le plus court délai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES.

— TELLES QUE : —

CARTES D'AFFAIRES,

CARTES DE VISITES,

CARTES DE SOIRÉES,

PAN-CARTES,

CATALOGUES,

BROCHURES,

CIRCULAIRES,

ENTETES DE COMPTES,

MEMORANDUMS,

LETTRES FUNÉRAIRES,

ENVELOPPES,

PROGRAMMES,

PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

—(o TOUTES ESPECES DE o)—

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales

—:0:—

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publication

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA